

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le six avril,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 mars et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 11 avril 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT,
Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD,
Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan
DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Anne DASSONVILLE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT
Laurent PASTOUR ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Chantal LAHARNAR ayant donné procuration à Fabienne LEPERS



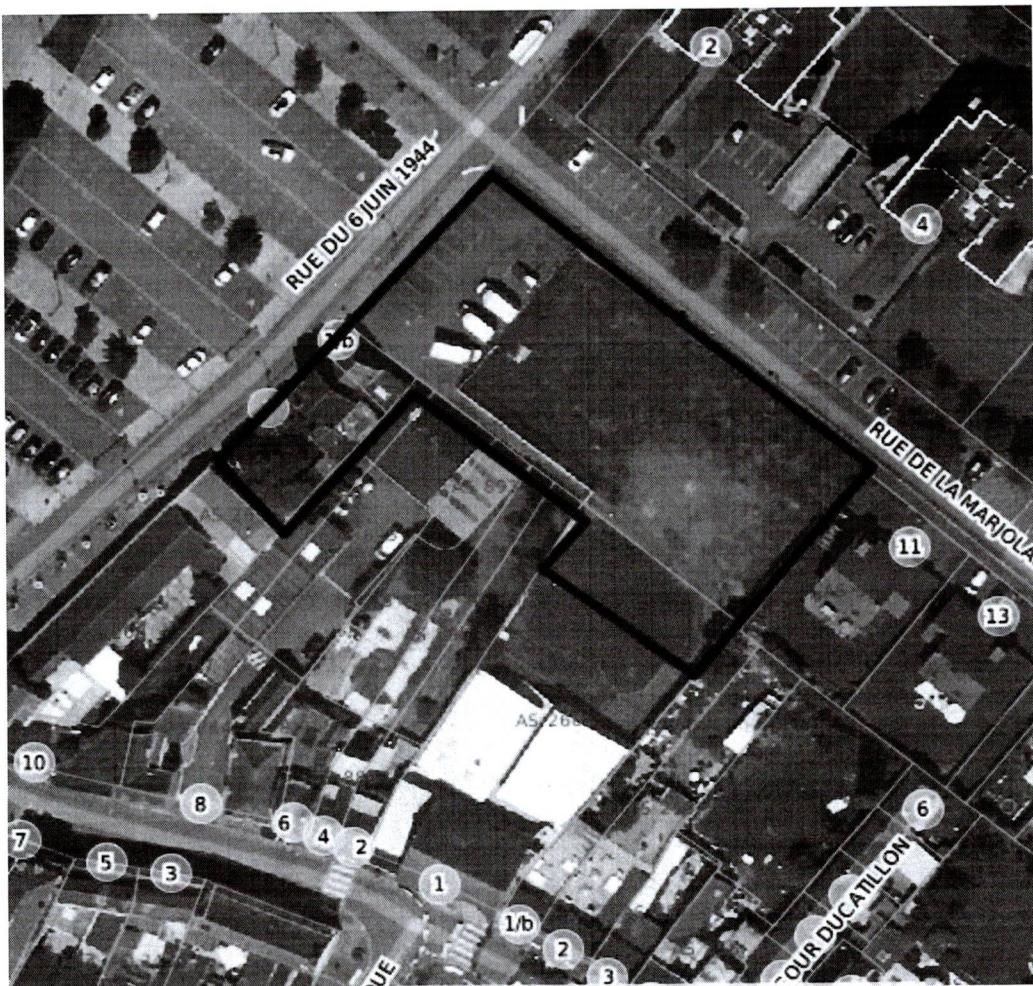
Standard mairie : 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM

DEL/2023/UR/45
CESSION DU FONCIER DE LA COMMUNE
RUE DU 6 JUIN 1944

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de délibérer à nouveau sur la vente du site des anciens ateliers municipaux, propriété de la ville. Ce site a déjà fait l'objet de différentes délibérations pour son déclassement et sa cession. Mais, le parking déclassé en 2016 a été, un temps réaffecté, à l'usage du public et fait l'objet d'un nouveau déclassement.

Ce tènement foncier forme un espace de près de 2 750 m².



Par délibération DEL/2022/UR/124 du 14 décembre 2022, le conseil municipal a approuvé la cession de ce tènement foncier à la société LOGER HABITAT pour un prix net vendeur de 1 400 000 €.

Entre-temps le parking a été rendu accessible au public, il a donc été nécessaire de reprendre une délibération pour constater à nouveau sa désaffection et son déclassement.

Par suite, par délibération DEL/2023/UR/40, le conseil municipal vient de constater la désaffection et a prononcé le déclassement des parcelles sis rue du 6 juin 1944 et rue de la Marjolaine cadastrées AS 260p1, AS 272, AS 270, AS 922, AS 923, AS 925, AS 927, AS 932, AS 934, AS 937 et AS 939.

Aux termes de l'article L. 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques : " Un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement

Il convient ainsi d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ce foncier.

Vu les avis des domaines en date du 14 février 2020 et 31 janvier 2023,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver la cession à la société LOGER HABITAT pour un prix net vendeur de 1 400 000 € HT des parcelles sis rue du 6 juin 1944 et rue de la Marjolaine cadastrées AS 260p1, AS 272, AS 270, AS 922, AS 923, AS 925, AS 927, AS 932, AS 934, AS 937 et AS 939. Les frais d'actes restants à la charge de l'acquéreur.
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire à mandater l'étude notariale « Duchange & Associés » située 9 rue du Maréchal Foch à Roubaix, pour la rédaction de l'acte de vente
- 3) De l'autoriser à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

